

*Initiatives ministérielles*

sont nombreux à exprimer leur inquiétude et leur opposition à l'égard de la mesure proposée.

J'exhorte le gouvernement à se préoccuper comme il se doit des familles et des personnes âgées au Canada. Nous devons appuyer les familles, bâtir l'avenir du Canada. Les familles contribuent à l'avenir du pays et nous devons les soutenir dans leurs efforts. Nous devons aussi soutenir nos aînés qui ont contribué à la société canadienne et ont gagné le droit de finir leurs jours dans le respect et la dignité.

Au lieu de chercher à mettre fin à l'universalité des programmes sociaux, et de nuire aux Canadiens à faible revenu, nous devrions nous assurer que ceux qui sont plus capables de payer des impôts fassent leur juste part.

Donc nous devons soutenir les familles, les personnes âgées et les régions du Canada. Nous devons résister aux changements qui rendraient nos programmes sociaux plus semblables à ceux qui existent aux États-Unis.

Ce que le gouvernement propose de faire dans le projet de loi C-28 en ce qui concerne la récupération des allocations familiales n'est pas, bien sûr, la seule possibilité qui s'offre à nous. Ce n'est pas la seule façon de régler certaines des questions qu'il a soulevées au sujet du déficit et du coût des programmes sociaux.

Comme l'ont signalé si souvent les députés de mon parti et des milliers de Canadiens de toutes les régions de notre pays, le gouvernement fait en sorte de mettre en oeuvre les mesures qu'il propose en dépit de l'opposition massive qu'elles suscitent. Ainsi, le gouvernement n'a engagé aucune consultation préalable avec les groupes qui seront touchés. On reconnaît bien là sa façon d'agir. En effet, il ne trouve aucun avantage à engager avec eux des consultations, étant donné que ceux-ci s'opposent à ces mesures.

Pourtant, compte tenu de la façon dont nous concevons le gouvernement au Canada, il importe que nous entendions le pour et le contre de cette question, sans nous contenter, comme le fait le gouvernement, de n'écouter que le point de vue des grandes sociétés et des équipes de penseurs de droite. Même ce mode de consultation du gouvernement se dégrade, puisque l'Institut Fraser s'est prononcé contre la taxe de vente sur les produits et les

services. Même les alliés et les partisans du gouvernement sont déterminés à lutter contre cette mesure.

Voyons tout d'abord ce à quoi le gouvernement s'était engagé en ce qui concerne les programmes sociaux. Nous nous souvenons tous des déclarations que le gouvernement a faites au sujet de son adhésion aux programmes sociaux. Évidemment, le temps des élections étant écoulé, le gouvernement est prêt à revenir sur ses engagements. Nous nous souvenons tous qu'en octobre 1988, le premier ministre a déclaré à Summerside, dans l'Île-du-Prince-Édouard: «Tant que je serai premier ministre du Canada, notre gouvernement qui a à coeur la justice sociale et l'équité pour tous les Canadiens verra à ce que les avantages sociaux, surtout ceux destinés aux gens âgés, loin de se dégrader, s'améliorent.»

Quand nous lui rappelons ses engagements et lui reprochons son attitude, le ministre des Finances soutient que la récupération en ce qui concerne les programmes sociaux, les allocations familiales et les pensions de sécurité de la vieillesse n'aura que peu de conséquences sur les Canadiens, qu'elle ne touchera guère les particuliers et les familles. Il soutient que seulement 4,3 p. 100 des gens âgés seront appelés à rembourser en tout ou en partie leur pension de sécurité de la vieillesse, ce qui signifie que 54 000 Canadiens devront la rembourser en entier, et 74 000 en partie seulement.

En ce qui concerne les allocations familiales, le ministre des Finances soutient que seulement 14 p. 100 des familles seront touchées. Or, ce chiffre augmentera rapidement d'une année à l'autre principalement parce que le gouvernement n'a pas indexé les seuils de revenu. De plus en plus de retraités devront rembourser leur pension et de plus en plus de familles devront rembourser leurs allocations familiales en tout ou en partie.

Par exemple, un travailleur de 28 ans qui gagne environ 28 000 \$ par an, soit à peu près le salaire moyen dans l'industrie, sera visé par la récupération au moment de sa retraite. Cela signifie que la plupart des Canadiens finiront par tomber sous le coup de cette disposition.

Nos programmes sociaux seront donc réduits, contrairement à ce que le gouvernement a promis. Certains membres du gouvernement sont plus honnêtes que d'autres et il n'est donc pas surprenant que je mentionne le président du Comité permanent des finances, qui a dit très franchement que ces programmes portaient atteinte au principe de l'universalité.